



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°25 DU SAMEDI 22/02/2025

Réunion du 17 février 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

- Si une modification de match (terrain, horaire, etc...) intervient après parution du PV, les DEUX équipes doivent IMPÉRATIVEMENT prévenir l'arbitre de celle-ci. Il y a encore des clubs qui ne préviennent pas les arbitres après modifications. Nous allons être obligé de sanctionner.

- IMPORTANT : Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi terrain est libre) et ceci avant sanctions.

- Coupes Critérium : le prochain tour des Coupes de l'Amitié et Diversifiée (8^{ème} de finale) sera le **samedi 8 mars à 15h30**.

Merci aux clubs de CHAMBÉON MAGNEUX et SE. CSADN (Handi supporters) de rapporter les coupes au District le plus rapidement possible.

Foot à 7 +40 :

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J10	10/03	Baldomériens	Andrézieux
J11	17/03	Bonson / S Cyprien	S Christo / Marcenod (2)
J12	24/03	Veauche	Baldomériens
J13	31/03	S Christo / Marcenod	ASSM
J14	07/04	Bonson / S Cyprien	S Christo / Marcenod (2)
J15	14/04	S Just / S Rambert	S Christo / Marcenod
J16	12/05	S Just / S Rambert	Veauche
J18	02/06	ASSM	Andrézieux

JOURNÉE DU 14 décembre remis au 22 FÉVRIER

Poule CD2

Le match **Chambéon/Magneux 5 – St Marcellin 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h30**, au stade municipal de Magneux Haute-Rive.

JOURNÉE DU 18 janvier remis au 1^{er} MARS

Le match **Plaine Poncins 5 – Sury le Comtal 5** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 15h30**, au stade de Naconne, à Cléppé.

JOURNÉE DES 1^{er} et 8 février remis aux 21 et 22 FÉVRIER

Poule CD1

Le match **Sud Forez Luriecquois 5 – Se. St Charles Vigilante 5** se jouera le **vendredi 21 février à 20h**, au stade des Roches, à Luriecq.

Poule CD2

Le match **Périgneux St Maurice 5 – Abh 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h**, au stade du Rougerat, à Périgneux.

Le match **Croix de l'Orme 5 – Séauve 5** se jouera le **samedi 22 février à 14h**, au stade de Caintin, à La Ricamarie.

Le match **Cote Durieux 5 – Cellieu 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h**, au stade Louis Berger de Roche la Molière

Le match **St Genest Lerpt 5 – As. Algérienne 5** se jouera le **samedi 22 février à 17h30**, au stade Elie Jolivet de St Genest Lerpt.

Le match **Haut Forez 5 – St Galmier Chamboeuf 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h**, au stade municipal de Margerie Chantagret.

Le match **Ecotay Moingt 5 – Astrée 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h30**, au stade Dupuy Drout d'Ecotay.

Poule CD3

Le match **Bords de Loire 5 – Plaine Ponsins 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h**, au stade de la Livotte, à Craitilleux.

JOURNÉE DES 1^{er} et 8 février remis au 1^{er} MARS

Poule CD2

Le match **St Marcellin en Forez 5 – Se. Asptt 5** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 15h**, au stade Jean Rolland de St Marcellin en Forez.

Poule CD3

Le match **St Pal de Mons 5 – As. Algérienne 7** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 15h**, au stade municipal de St Pal de Mons.

Le match **Se.St Victor 5 – Croix de l'Orme 6** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 17h**, au stade de Pracoing, à St Victor sur Loire.

Le match **Abh 6 – Usson en Forez 5** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 15h**, au stade municipal d'Aveizieux.

JOURNÉE DU 15 février remis au 1^{er} MARS

Poule CD2

Le match **Séauve 5 – Cellieu 5** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 15h**, au stade municipal de La Séauve/Semène.

JOURNÉE DU 22 février remis au 1^{er} MARS

Le match **Bonson 5 – Bords de Loire 5** se jouera le **samedi 1^{er} mars à 15h30**, au stade Legillion de Bonson.

JOURNÉE DU 22 FEVRIER 2025

Poule CD3

Le match **Veauche 6 – Usson 5** se jouera le **samedi 22 février à 15h30**, au stade Irénée Laurent de Veauche.